

Date d'envoi de la convocation : 8 Avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 93

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 90

Nombre de Procurations : 3

Nombre de Votants : 93

Date de publication : 18 Avril 2014

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

19 Avril 2014

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : Titulaires : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Claude ANDRE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Frédéric CANCEL, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVILLE, Marie-Laure RAKIC, Jacques-Hervé RIFFAUD, Philippe ROUX, Jacques THOMAS, Jean-Benoît VUITTENEZ, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Michel PICARD, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Céline DANCER, Jean POIGEAUD, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Marc DENIZOT, Sandrine ARRAULT, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Thierry LAINE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEOIN, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Claude CORON, Jérôme FLACHE, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Henri TUDELA, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Patricia RACKLEY, Jean MAREY.

Suppléants : M. Thierry BELLANG (Suppléant de BLIGNY lès BEAUNE).

Délégués ayant donné procuration :

- M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à M. Jean-Claude ANDRE,
- Mme Carla VIAL à M. Thibaut GLOAGUEN,
- M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Justine MONNOT.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles des articles L. 2121-21 et L 2121-22 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 20 décembre 2006 portant création de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, COTE ET SUD, au 1^{er} janvier 2007;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, COTE ET SUD;

Considérant qu'il convient, suite à l'élection des délégués communautaires, de mettre en place les organes prévus par le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, de prévoir les champs d'intervention et la composition des commissions consultatives permanentes;

Considérant que, compte tenu des compétences dont est dotée la Communauté, il convient de définir les domaines d'intervention suivants:

- Enfance/Sport/Culture,
- Développement économique/Tourisme,
- Aménagement du Territoire/Infrastructures/Transports,
- Environnement/Cadre de Vie/Aménagement Durable,
- Finances/Synthèse.

Considérant que les membres des commissions doivent être désignés à la représentation proportionnelle, au scrutin secret sauf décision unanime des membres du Conseil de procéder à un vote à main levée.

**Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- décide la création de cinq commissions permanentes chargées d'étudier les questions soumises au Conseil dans les champs d'intervention susmentionnés,
- décide que les modalités de fonctionnement desdites commissions seront précisées dans le règlement intérieur qui sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil de Communauté ;
- décide de procéder, par un vote à main levée, à la désignation des élus dans les commissions permanentes d'instruction ;
- fixe la composition de chacune des cinq commissions conformément au tableau joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le PRESIDENT,

Alain SUGUENOT

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

COMPOSITION DES COMMISSIONS D'INSTRUCTION

Commissions	représentants ville de BEAUNE	représentants canton de BEAUNE Nord	représentants canton de BEAUNE Sud – SEURRE	représentants canton de NOLAY	représentants CHAGNY et les Maranges
Environnement, Cadre de vie et aménagement durable 18 membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C. CHATEAU ▪ X.COSTE ▪ D. JONDOT- PAYMAL ▪ ML. MERVAILLE ▪ J. MONNOT ▪ C. VIAL 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ JN. MORY (BOUILLAND) ▪ J. FROTEY (POMMARD) ▪ G. D'ANGERVILLE (VOLNAY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L. JAILLET (CHOREY) ▪ C. GHISLAIN (CORCELLES) ▪ J. BAZOT-BOUDOT (LADOIX) ▪ JP. BOURGOGNE (MARIGNY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M.DENIZOT (CORMOT) ▪ S. ARRAULT (CORPEAU) ▪ G. PRUDHON (St AUBIN) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ E. BERNARD-BRUNAUD (CHAGNY) ▪ F. CHAMBRION (DEZIZE)
Aménagement du territoire, infrastructures, sports 18 membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ JL.BECQUET ▪ D. BOUTEILLER- DESCHAMPS ▪ F. CANCEL ▪ V. LEVIEL ▪ JH. RIFFAUD ▪ P. ROUX 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ R. L'EXCELLENT (BOUZE) ▪ JM. PRENEY (ECHEVRONNE) ▪ J.CLERGET (MONTHELIE) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D. SAINT-EVE (COMBERTAULT) ▪ JC. VALLET (CORBERON) ▪ P. BROUANT (CORGENGOUX) ▪ R. ROCH (MONTAGNY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C. DANCER (CHASSAGNE) ▪ S. GRAPPIN (SAINT-ROMAIN) ▪ D. TRUCHOT (THURY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. BOUGEOT (CHAGNY) ▪ M. RODIER (CHAGNY)
Développement économique, tourisme 18 membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N. BELISSANT- REYDET ▪ I. BIANCHI ▪ MF. BRAVARD ▪ S. DAHLEN ▪ A. DIERICKX ▪ V. LONGIN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D. THOMAS (MEURSAULT) ▪ P. CESNE (NANTOUX) ▪ S. JACOB (SAVIGNY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ G. FOURNIER (BLIGNY) ▪ O. ATHANASE (EBATY) ▪ S. COLLAVINO (LEVERNOIS) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N. BELIN (JOURS EN VAUX) ▪ J. BILLARD (La ROCHEPOT) ▪ J. FLACHE (NOLAY) ▪ H. TUDELA (SANTENAY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. PICARD (CHAGNY) ▪ J. POIGEAUD (CHAUDENAY)
Enfance, sports, culture 18 membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ P. BOLZE ▪ A. CAILLAUD ▪ P. FALCE ▪ ML. RAKIC ▪ J. THOMAS ▪ JB VUITTENEZ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ P. MALAQUIN (MELOISEY) ▪ A. BARAT (MEURSAULT) ▪ J. CHEVASSUT (PERNAND- VERGELESSES) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ JC. BROUSSE (CHEVIGNY) ▪ J.P. ROY (MEURSANGES) ▪ G. GREFFE (RUFFEY) ▪ P. BECKER (TAILLY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C. CORON (NOLAY) ▪ C. MOISSENET (SANTOSSE) ▪ P. RACKLEY (VAUCHIGNON) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ P. ROSSIGNOL (CHAGNY) ▪ C. MITANCHEY (PARIS L'HOPITAL)
Finances, synthèse 20 membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ JC. ANDRE ▪ JF. CHAMPION ▪ T. GLOAGUEN ▪ F. JACQUET ▪ MO. LABEAUNE ▪ A. TRIFAULT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. CHAPUIS (ALOXE) ▪ B. BATAULT (AUXEY) ▪ T. LAINE (MAVILLY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ V. LUCOTTE (LADOIX) ▪ JP. REBOURGEON (MERCEUIL) ▪ M. QUINET (Ste MARIE) ▪ J. MAREY (VIGNOLES) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ G. ROY (AUBIGNY) ▪ P. MANIERE (BAUBIGNY) ▪ C. BRESSOULALY (IVRY) ▪ C. POULLEAU (MOLINOT) ▪ B. NONCIAUX (PULIGNY) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ P. FERRANDO (CHAGNY) ▪ P. DIDAILLER (CHAGNY)
92 Elus titulaires	30 membres	15 membres	19 membres	18 membres	10 membres

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE, COTE ET SUD
Numéro de l'acte	14_4
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	5.2.3 - Autres
Objet de l'acte	Election des Membres des commissions d'instruction
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200006682-20140414-14_4-DE
Date de transmission de l'acte	22/04/2014
Date de réception de l'accuse de réception	22/04/2014